

Scolarité à l'étranger

Chaque année, de nombreux élèves de l'ENSAE choisissent de partir dans une université étrangère. Le plus souvent, cette formation remplace la dernière année d'études à l'ENSAE. Les scolarités extérieures ne sont envisageables que dans des départements réputés pour leur excellent niveau dans l'une des disciplines de l'école. En outre, seuls les élèves ayant obtenu des résultats honorables à l'ENSAE sont autorisés par les instances de décision de l'école à partir en scolarité extérieure.

Les élèves de l'ENSAE construisent leur projet de départ à l'étranger pendant le premier semestre de la deuxième année, aidés par les permanents de l'école et le responsable des relations internationales. Ils entreprennent d'eux mêmes les démarches nécessaires auprès des universités étrangères. Comme pour la recherche de stages, l'initiative ainsi laissée aux élèves est partie intégrante de la formation reçue à l'école. Une fois admis dans une formation étrangère, les élèves défendent leur projet académique auprès de la direction des études.

Le coût élevé des formations à l'étranger est bien sûr un obstacle important. Ce coût est en partie compensé par le bénéfice linguistique et l'enrichissement culturel qu'apporte un séjour d'études à l'étranger. Il n'est toutefois conseillé aux élèves d'entreprendre une formation coûteuse aux Etats-Unis que s'ils envisagent de travailler ensuite à l'international. Dans ce cas en effet, l'investissement est vite rentabilisé par l'effet de réputation conféré par le nom des universités américaines les plus prestigieuses.

Des aides financières peuvent être obtenues auprès de divers organismes

Fulbright Commission
French American Foundation
Fondation Fyssen
Ministère des affaires étrangères
Bourses Lavoisier...